

MANUEL DE L'UTILISATEUR

APPAREILS DE TRAITEMENT DE L'AIR
MODÈLES : Tous les modèles



TABLE DES MATIÈRES

COORDONNÉES	1	ENTRETIEN DU SYSTÈME	3
COMMENT FONCTIONNE VOTRE APPAREIL DE TRAITEMENT DE L'AIR	1	LUBRIFICATION DU MOTEUR	3
FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME	1	INSPECTION PÉRIODIQUE	3
RÉGLAGE DU THERMOSTAT	1	FILTRES À AIR	3
Sélection du fonctionnement du ventilateur	2	Entretien du filtre	3
Cycle de chauffage	2	Retrait de filtres à air montés à l'intérieur	4
Cycle de climatisation	2	Pour les filtres à air montés à l'extérieur	4
THERMOSTAT À PERMUTATION MANUELLE	2	Comment nettoyer votre filtre	4
THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE	2	CONDUITES D'ÉCOULEMENT DE CONDENSAT	4
POUR MAXIMISER L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT	3	NETTOYAGE DU SERPENTIN	4
CONSERVATION DE LA CHALEUR	3	ENTRETIEN DU VENTILATEUR	4
CONSERVATION DE LA FRAÎCHEUR	3	Garantie limitée	5

COORDONNÉES

- Accédez au site Web www.york.com, puis cliquez sur « Communiquez avec nous » et suivez les instructions.
- Communiquez avec nous par la poste :

Produits unitaires Johnson Controls
Relations grand public
5005 York Drive
Norman, OK 73069

Ce système de traitement de l'air à haut rendement a été conçu avec précision, fabriqué avec des matériaux de haute qualité, et a subi de nombreux tests et inspections rigoureux pour garantir des années de service satisfaisant. Vous pouvez ainsi compter sur un fonctionnement fiable et sans soucis. Votre système est entièrement automatique. Réglez le thermostat et n'y pensez plus! Il est automatiquement protégé contre les dommages dus aux variations de tension ou aux demandes de chauffage ou de climatisation excessives. Votre appareil de traitement de l'air comporte, en réalité, deux modules : le ventilateur d'air intérieur et le serpentin de réfrigération intérieur, qui font partie du système de climatisation ou de thermopompe d'air extérieur installé avec cet appareil de traitement de l'air. Une trousse d'appareil de chauffage à résistance électrique peut également être installée dans cet appareil de traitement de l'air.

⚠ AVERTISSEMENT

RISQUE D'INCENDIE OU ÉLECTRIQUE

Le non-respect des avertissements de sécurité peut provoquer des blessures graves, voire mortelles, ainsi que des dommages aux équipements.

Un risque d'incendie ou électrique peut survenir, provoquant des blessures graves, voire mortelles, ainsi que des dommages aux équipements.

SECTION I : COMMENT FONCTIONNE VOTRE APPAREIL DE TRAITEMENT DE L'AIR

Si votre main est humide et que vous soufflez dessus, vous avez une sensation de froid parce qu'une partie de l'humidité se transforme en vapeur. Ce processus requiert de la chaleur. La chaleur est prélevée de votre main, c'est pourquoi cette dernière semble froide. C'est ce phénomène qui se produit dans une thermopompe. Pendant le cycle de climatisation, votre système retire la chaleur et l'humidité de votre maison et transfère cette chaleur dans l'air extérieur. Pendant le cycle de chauffage, votre système retire la chaleur et l'humidité de l'air extérieur et transfère cette chaleur dans votre maison. C'est possible parce que même l'air extérieur à -18 °C (0 °F) contient une grande quantité de chaleur.

Rappelez-vous que votre thermopompe ne génère pas beaucoup de chaleur; elle transfère simplement celle-ci d'un endroit à un autre.

⚠ ATTENTION

Un appareil de traitement de l'air ne doit jamais être utilisé sans filtre à air approprié. Des filtres sales réduisent considérablement le débit d'air et peuvent endommager les pièces en mouvement. Les filtres doivent être inspectés tous les mois. Dans une construction neuve, les filtres doivent être inspectés toutes les semaines au cours des quatre premières semaines, puis toutes les trois semaines. Lorsque vous remplacez un filtre, vous devez utiliser un filtre de la taille recommandée.

SECTION II : FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Avec votre thermostat, vous réglez du bout des doigts le niveau de confort que vous souhaitez dans votre maison. NE faites PAS passer rapidement votre thermostat de « On » [allumé] à « Off » [éteint] ou de « Heat » [chaleur] à « Cool » [froid]. Ceci pourrait endommager votre équipement. Laissez toujours s'écouler au moins 5 minutes avant de passer d'un mode à l'autre.

Il n'est pas recommandé de fermer ou de bloquer les grilles d'air d'alimentation ou de retour. L'équipement pourrait être endommagé et la facture énergétique considérablement augmentée.

RÉGLAGE DU THERMOSTAT

Bien que les thermostats puissent varier considérablement en apparence, ils sont tous conçus pour remplir la même fonction de base : réguler le fonctionnement de votre système de climatisation ou de thermopompe. Quelle que soit sa taille ou sa forme, chaque thermostat est muni d'un indicateur de température; d'un cadran, d'une manette ou d'un bouton-poussoir pour la sélection de la température souhaitée; d'un interrupteur de ventilateur pour le fonctionnement du ventilateur intérieur; et d'une commande de confort pour la sélection du mode de fonctionnement du système.

Seuls les thermostats approuvés ont été soumis à un essai et sont entièrement compatibles avec cet appareil. Sachez que beaucoup de différents thermostats fonctionnent sur piles ou sur un principe d'énergie

supplémentaire. Ces types de thermostats ne peuvent pas être pris en charge comme des thermostats « sans souci » lorsqu'ils sont utilisés avec ce produit.

Des instructions complètes d'utilisation sont fournies par le fabricant pour chaque thermostat. Familiarisez-vous avec le fonctionnement du thermostat pour obtenir un confort maximal avec une consommation d'énergie minimale.

Si votre système a été conçu pour fournir à la fois la climatisation et le chauffage, vous pouvez avoir un thermostat de type à permutation manuelle, ou de type à permutation automatique.

La permutation manuelle signifie simplement que la commande de confort doit être réglée manuellement chaque fois que vous souhaitez passer du mode climatisation au mode chauffage ou du mode chauffage au mode climatisation.

Le thermostat à permutation automatique est en fait une version électronique sophistiquée d'un thermostat à permutation manuelle. Ce thermostat comprend des fonctionnalités qui permettent d'abaisser la température pendant les périodes de sommeil, ou lorsque vous êtes absent pendant la journée, ce qui se traduit par des économies pour vous. Le thermostat peut être muni d'une horloge numérique et de la température extérieure.

Sélection du fonctionnement du ventilateur

Un interrupteur de ventilateur à positions multiples vous permet de choisir le type de fonctionnement du ventilateur intérieur.

AUTO - Lorsque l'interrupteur de ventilateur du thermostat est à la position « AUTO » [automatique], le ventilateur fonctionne par intermittence selon les besoins de chauffage ou de climatisation. Ce réglage correspond au coût de fonctionnement le plus économique. Si vous avez acheté l'un de nos thermostats, il peut être doté d'un mode de ventilation « intelligent » qui permet à l'air de circuler continuellement en mode « occupé », ou lorsque vous êtes à la maison, et qui active la ventilation par cycles en mode « inoccupé », ou la nuit pendant que vous dormez, pour économiser l'énergie.

ON - Si l'interrupteur de ventilateur est à la position « ON » [allumé], le ventilateur à l'intérieur ne s'éteint pas. Cependant, le système se met toujours en marche en fonction de la température ambiante. Cela permet un filtrage de l'air continu et une répartition plus égale de la température dans la maison, ce qui est particulièrement utile dans les maisons avec un sous-sol.

Généralement au printemps et en automne, lorsque ni le chauffage ni la climatisation ne sont requis, vous pouvez faire fonctionner uniquement le ventilateur pour filtrer l'air de votre maison ou de votre immeuble et aérer les lieux. Mettez la commande de confort à la position « OFF » [éteint] et l'interrupteur de ventilateur à la position « ON » [allumé]. Assurez-vous de remettre les commutateurs à leurs positions d'origine pour un fonctionnement normal.

Cycle de chauffage

Avec le thermostat dans la position de chauffage, et une température extérieure dans la plage de 20 à 30° ou inférieure, le module extérieur peut fonctionner en continu.

Certains systèmes peuvent être équipés d'une commande du point d'équilibre pour un fonctionnement encore plus fiable. Cette commande empêche l'activation de l'appareil de chauffage électrique lorsque l'air extérieur est au-dessus d'un réglage de température prédéterminé (0 à 45 °F). À des températures supérieures, une thermopompe peut fournir la chaleur souhaitée dans toute la maison. À des températures inférieures, le chauffage auxiliaire est activé pour maintenir une chaleur confortable dans la maison.

Lorsque l'air extérieur est frais et humide, du givre peut se former à la surface du serpentín de votre thermopompe extérieure. Lorsque ce givre s'accumule pour atteindre un niveau donné, votre système active un cycle de dégivrage. Même si vous ressentez de l'air plus frais, ne réglez PAS votre thermostat. Le givre va fondre rapidement, et votre système reviendra en mode de fonctionnement normal automatiquement.

Cycle de climatisation

Réglez votre thermostat sur Cool [froid]. Sélectionnez un réglage de température de thermostat confortable, habituellement entre 75 et 80°. La sensation de confort varie d'une personne à l'autre. Plus la température intérieure souhaitée est faible, et plus le nombre d'heures de fonctionnement de votre module sera élevé.

Abaissez votre thermostat de 2 ou 3 °F en dessous de la température normale plusieurs heures avant de recevoir de grands groupes de personnes par temps chaud. Les gens dégagent une chaleur et humidité considérables.

Par une journée extrêmement chaude, la température intérieure peut dépasser de 3 à 6 °F le réglage du thermostat. Un équipement, même s'il a été bien choisi, n'est pas en mesure de maintenir une température intérieure constante pendant la charge maximale. Surdimensionner votre système pour traiter cette charge maximale n'est pas une solution pratique, car le système surdimensionné fonctionnerait beaucoup moins efficacement dans toutes les autres conditions.

THERMOSTAT À PERMUTATION MANUELLE

POUR CLIMATISER VOTRE MAISON : Lorsque la commande de confort est à la position « COOL » [climatisation], le système fonctionne comme suit : Lorsque la température à l'intérieur s'élève au-dessus du niveau de réglage de la température, le système se met en marche. Le module extérieur fonctionne et le ventilateur intérieur fait circuler l'air frais et filtré. Lorsque la température à l'intérieur descend en dessous du niveau de réglage sélectionné, le système s'éteint.

POUR CHAUFFER VOTRE MAISON : Si votre système est doté d'un module de chauffage et que la commande de confort est à la position « HEAT » [chauffage], le système fonctionne comme suit : Lorsque la température à l'intérieur descend en dessous du niveau de réglage de la température, le système se met en marche. Le système de chauffage fonctionne et le ventilateur intérieur fait circuler l'air chaud et filtré. Lorsque la température à l'intérieur atteint le niveau de réglage sélectionné, le système s'éteint.

Tant en mode chauffage qu'en mode climatisation, le ventilateur continuera de fonctionner si l'interrupteur du ventilateur a été mis à la position « ON » [allumé]. Le réglage de l'interrupteur du ventilateur à la position « AUTO » [automatique] permettra au ventilateur de s'éteindre lorsque votre thermostat atteint le réglage souhaité.

THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE

Le thermostat électronique informatisé, lorsqu'il est programmé, fait automatiquement fonctionner le système comme suit : Lorsque la température à l'intérieur s'élève au-dessus du niveau de réglage de la climatisation, le module extérieur se met en marche et le ventilateur intérieur fait circuler l'air frais et filtré. Lorsque la température à l'intérieur descend en dessous du niveau sélectionné, le système s'éteint. Lorsque la température à l'intérieur descend en dessous du réglage du chauffage, le système de chauffage se met en marche et le ventilateur intérieur fait circuler l'air chaud et filtré. Lorsque la température à l'intérieur atteint le niveau de réglage sélectionné, le système s'éteint. Le ventilateur intérieur s'éteindra ou fonctionnera en continu, selon votre choix de réglage de l'interrupteur du ventilateur.

SECTION III : POUR MAXIMISER L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT

CONSERVATION DE LA CHALEUR

Pour un fonctionnement plus efficace, gardez les fenêtres et les portes fermées tout au long de l'année. Des fenêtres et des portes gardées fermées contribuent à isoler votre maison de la chaleur et du froid, en plus d'empêcher la poussière, le pollen et le bruit d'y entrer.

En gardant les rideaux fermés pendant la nuit, en maintenant la trappe de la cheminée fermée lorsque le foyer n'est pas utilisé et en utilisant les ventilateurs d'évacuation de l'air uniquement lorsque c'est nécessaire, vous pourrez plus facilement conserver l'air chaud fourni par votre système.

Placez les lampes, téléviseurs ou autres sources de chaleur loin du thermostat. Le thermostat détectera cette chaleur supplémentaire et ne sera pas en mesure de maintenir la température intérieure au niveau de confort souhaité.

CONSERVATION DE LA FRAÎCHEUR

Pour rafraîchir confortablement votre maison, votre climatiseur doit en évacuer la chaleur et l'humidité. N'éteignez pas votre système même si vous vous absentez toute la journée. Par une chaude journée, votre système peut avoir à fonctionner entre 8 et 12 heures pour abaisser la température dans votre maison à un niveau de confort normal.

Gardez les fenêtres fermées après le coucher du soleil. Bien que la température extérieure pendant la nuit puisse être inférieure à la température intérieure, l'air est généralement chargé d'humidité, laquelle est absorbée par les meubles, les tapis et les tissus. Cette humidité doit être évacuée lorsque vous remettez votre système en marche.

Plus la température extérieure est élevée, plus la charge est grande sur votre système. Alors, ne vous alarmez pas lorsque votre système continue à fonctionner après le coucher du soleil par une chaude journée. La chaleur s'accumule dans vos murs extérieurs et combles durant la journée et continue à se répandre dans votre maison pendant plusieurs heures après le coucher du soleil.

Utilisez votre ventilateur de cuisine lorsque vous cuisinez. Un seul rond de poêle allumé à température élevée nécessite une grande quantité d'énergie (12 000 BTU) pour la climatisation. Allumez votre ventilateur de salle de bains lorsque vous prenez une douche pour évacuer l'humidité. Cependant, les ventilateurs d'évacuation de l'air ne doivent pas fonctionner trop longtemps. Leur fonctionnement diminue l'efficacité du système en évacuant l'air déjà climatisé.

Vous pouvez aider votre système pendant l'été en fermant les rideaux ou les stores et en abaissant les auvents sur les fenêtres exposées aux rayons directs du soleil.

SECTION IV : ENTRETIEN DU SYSTÈME

IMPORTANT

Le propriétaire/utilisateur ne doit pas tenter de démonter l'équipement, ni d'effectuer la maintenance périodique, s'il n'est pas expérimenté ou qualifié pour le faire.

Votre distributeur peut vous proposer des services d'inspection, de nettoyage, de lubrification et de réglage périodiques de votre thermopompe. N'hésitez pas le contacter pour plus d'informations sur ce service.

Il est recommandé que votre système de chauffage et climatisation soit inspecté une fois par an par un prestataire de services agréé et qualifié. Le technicien de service doit nettoyer les serpentins, inspecter et serrer tous les branchements électriques, nettoyer les conduites de tuyau d'écoulement, et vérifier le bon fonctionnement du système.

Pour ceux qui préfèrent le faire eux-mêmes, suivez les instructions ci-dessous d'entretien de votre système.

LUBRIFICATION DU MOTEUR

Les moteurs de ces appareils de traitement de l'air sont lubrifiés en permanence, et ne nécessitent pas de lubrification périodique.

INSPECTION PÉRIODIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Des risques de choc électrique et de pièces en mouvement sont possibles derrière les panneaux d'accès du ventilateur et du serpentin. Un risque de blessure personnelle et/ou un incendie ou un choc électrique peuvent survenir, provoquant des blessures graves, voire mortelles, ainsi que des dommages aux équipements. La seule pièce pouvant être entretenue par le propriétaire est le filtre situé derrière le panneau d'accès du filtre.

Chaque fois que les filtres sont remplacés, les éléments suivants doivent être inspectés :

- Vérifiez l'extérieur du moteur pour vous assurer qu'il est en bon état et qu'il ne présente pas de signe évident de détérioration.
- Vérifiez les conduites de tuyau d'écoulement pour vous assurer qu'elles ne présentent pas de fissures, fuites ou blocages.
- Vérifiez la zone autour du module et tous les registres et grilles pour garantir un débit d'air approprié.

Une inspection périodique par un technicien de service qualifié est vivement recommandée.

Le nettoyage et la maintenance de l'intérieur de l'appareil de traitement de l'air et de ses composants ne doivent être effectués que par un professionnel de services qualifié.

Pour plus d'informations, pour toute question sur le fonctionnement de votre appareil de traitement de l'air ou si vous pensez que votre module ne fonctionne pas correctement ou doit être entretenu ou réparé :

- Contactez un distributeur ou une entreprise de services certifié pour vérifier et/ou nettoyer votre appareil de traitement de l'air.

FILTRES À AIR

Les filtres à air peuvent être montés à l'intérieur ou à l'extérieur. Des filtres sales réduisent considérablement le débit d'air et peuvent endommager les pièces en mouvement. Certains filtres plissés peuvent être trop restrictifs et ne doivent pas être utilisés. Si les filtres sont obstrués, les appareils de chauffage électrique et le moteur de ventilateur peuvent surchauffer et provoquer une situation potentiellement dangereuse. Les filtres doivent être inspectés tous les mois. Dans une construction neuve, inspectez les filtres toutes les semaines au cours des quatre premières semaines, puis toutes les trois semaines, plus particulièrement si le ventilateur intérieur tourne en permanence. Lorsque vous remplacez un filtre, vous devez utiliser un filtre de la taille recommandée dans le tableau 1. N'utilisez jamais votre appareil de traitement de l'air sans filtre à air approprié.

Entretien du filtre

Inspectez le filtre à air une fois par mois. S'ils sont sales, lavez les filtres réutilisables avec de l'eau. Remplacez les filtres jetables par des filtres neufs. Les filtres doivent être nettoyés pour garantir une efficacité maximale et une circulation d'air adéquate. Les rideaux, meubles ou autres obstacles bloquant vos grilles d'air d'alimentation et de retour réduiront également le rendement.

Un filtre à air vous a été fourni par le distributeur avec votre nouvel appareil de traitement de l'air. Un compartiment de support de filtre de 2,5 cm (1 po) est intégré dans votre nouvel appareil de traitement de l'air, et vous pouvez utiliser un filtre jetable de 2,5 cm (1 po) ou un support de filtre lavage permanent comme indiqué dans le tableau 1.

TABLEAU 1 : Tailles de filtre

Taille du caisson	Taille de filtre jetable pour compartiment de filtre intégré
B	16 po x 20 po x 1 po
C	20 po x 20 po x 1 po
D	22 po x 20 po x 1 po
Taille du caisson	Numéro de pièce de filtre lavage permanent pour compartiment du filtre intégré
B	S1-1PF0601BK
C	S1-1PF0602BK
D	S1-1PF0603BK

⚠ ATTENTION

L'équipement ne doit jamais être utilisé sans filtres

Retrait de filtres à air montés à l'intérieur

Un filtre de cet appareil de traitement de l'air peut se trouver au bas du module, derrière le panneau d'accès du filtre.

1. Retirez le panneau d'accès du filtre en retirant les vis de chaque côté du panneau d'accès du filtre.
2. Installez le filtre propre en plaçant la flèche de « débit d'air » dans la même direction que le débit d'air dans votre conduit. Si le sens du débit d'air est indiqué sur le filtre, reportez-vous à la figure 1.
3. Remettez le panneau en place et les vis pour fixer le panneau.

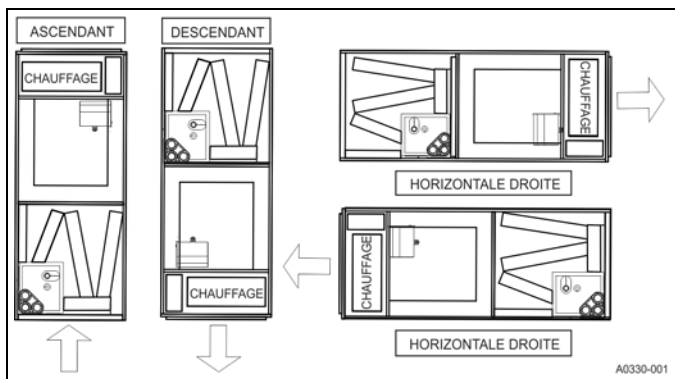


FIGURE 1 : Débit d'air

Pour les filtres à air montés à l'extérieur

Ce filtre à air doit se trouver dans un support fixé au caisson de l'appareil de traitement de l'air, placé dans le conduit d'air de retour ou dans les grilles de filtre à montage mural.

Remplacez les filtres jetables par des filtres neufs de même taille.

Les filtres jetables peuvent être remplacés par des filtres lavables à ce stade.

Les filtres lavables peuvent être nettoyés comme décrit dans les instructions du fabricant.

Comment nettoyer votre filtre

Les filtres à vitesse élevée, lavables, de type permanent, peuvent être nettoyés avec un aspirateur ou retirés du module et lavés avec un tuyau d'arrosage. Assurez-vous de retirer l'excès d'eau et de laisser le filtre sécher complètement avant de le réinstaller.

CONDUITES D'ÉCOULEMENT DE CONDENSAT

Les serpentins peuvent être intégrés à l'appareil de traitement de l'air ou montés séparément. Pendant la saison de climatisation, vérifiez les conduites de tuyau d'écoulement des condensats pour vous assurer que le condensat s'écoule du tuyau d'écoulement principal et non du tuyau d'écoulement secondaire. Si des condensats s'écoulent toujours du tuyau d'écoulement secondaire, arrêtez immédiatement le module et demandez à un technicien de service qualifié de nettoyer le bac et les tuyaux d'écoulement de condensat pour garantir un bon écoulement du tuyau d'écoulement principal.

NETTOYAGE DU SERPENTIN

Si une inspection par un technicien de service qualifié indique que le serpentin doit être nettoyé, il peut être lavé avec de l'eau.

ENTRETIEN DU VENTILATEUR

Même si des filtres appropriés sont en place, les roues et moteurs de ventilateur accumulent de la poussière au cours de longs mois de fonctionnement. L'ensemble ventilateur entier doit être inspecté chaque année. Si le moteur et la roue sont recouverts de poussière, brossez-les et nettoyez-les avec un aspirateur. Si le ventilateur ne peut pas être correctement nettoyé sans le retirer de l'appareil de traitement de l'air, cette opération doit être effectuée par une entreprise de services qualifiée.

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous de NE PAS déplacer l'attache sur le poids de la roue du ventilateur intérieur lorsque vous nettoyez le roue. Ce poids permet d'équilibrer la roue. Son déplacement génère des vibrations sur la roue du ventilateur.

GUIDE DE DÉPANNAGE

PROBLÈME	CONTRÔLE	MESURE À PRENDRE
Pas de chauffage ou climatisation	1. Thermostat pour réglages appropriés.	Réglez le thermostat sur le réglage approprié.
	2. Disjoncteurs et fusibles.	Réinitialisez les disjoncteurs, remplacez les fusibles grillés.
	3. Recherchez de la saleté sur le serpentin du module extérieur (climatisation).	Nettoyez le serpentin, consultez la section « ENTRETIEN DU SERPENTIN ».
	4. Module extérieur pour accumulation de neige. (Chauffage).	Retirez la neige non tassée uniquement.
	5. Filtre sale dans le module intérieur (Chauffage ou climatisation).	Nettoyez ou remplacez, consultez la section « ENTRETIEN DU FILTRE ».
	6. État du voyant de chauffage d'urgence sur le thermostat.	Contrôlez 1 à 5, appelez un technicien de services qualifié.
	Allumé = dysfonctionnement	Contrôlez 1 à 5, appelez un technicien de services qualifié.
	Clignotement = dysfonctionnement	Contrôlez 1 à 5, appelez un technicien de services qualifié et fournissez-lui le code d'anomalie.
Humidité sur le sol ou dans l'appareil de chauffage	Conduite d'écoulement de condensat et siphon « P »	Enlevez le blocage.

Garantie limitée

Appareils de traitement de l'air pour usage résidentiel

MODALITÉS DE LA GARANTIE : Johnson Controls Unitary Products (la « Société ») garantit que ce produit est exempt de tout défaut de matériaux ou de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien et, à son gré, réparera ou remplacera les pièces défectueuses sans frais, sous réserve des exclusions indiquées ci-dessous et selon les conditions énoncées dans la présente garantie. La Société se réserve le droit, à sa seule discrétion, de fournir un module de remplacement correspondant complet à la place de pièces de rechange. La Société peut également, à son gré, offrir d'accorder une indemnité correspondant au coût de remplacement du module et applicable à l'achat d'un nouveau module offert par la Société. Le montant exact de l'indemnité sera déterminé à la discrétion de la Société, sous réserve de la disponibilité du produit, de l'âge de l'équipement existant et des conditions actuelles du marché, mais exclut les coûts des conduits, du câblage, de la tuyauterie et de l'installation. La période de garantie pour l'obtention de pièces réparées ou de pièces de rechange, ou pour une indemnité ne dépasse pas la période de garantie initiale indiquée ci-dessous. En outre, si un module de remplacement est fourni par la Société, la période de garantie pour le module de remplacement complet est limitée à la période restante couverte par la garantie initiale.

La présente garantie couvre uniquement l'équipement décrit par le numéro de modèle du produit et le numéro de série du module figurant sur l'équipement ou énuméré sur la carte d'enregistrement de la garantie, et s'applique uniquement aux produits installés aux États-Unis, au Canada ou à Puerto Rico. La Société ne saurait être tenue responsable de l'installation, de l'entretien, de la livraison, de la manutention ou d'autres frais ou dépenses, sauf dispositions contraires dans la présente garantie. La présente garantie sera annulée si le numéro de série a été modifié, abîmé, rendu illisible ou retiré du produit. La présente garantie ne s'applique qu'à l'acheteur initial et n'est pas transférable.

Pour que cette garantie s'applique, le produit doit être installé conformément aux stipulations et aux recommandations de la Société, et conformément à tous les codes locaux, provinciaux et nationaux; et le produit ou la résidence ne doivent pas être déplacés du lieu d'installation d'origine. Cette garantie ne s'applique pas à un module vendu sur Internet, par téléphone ou par un autre moyen électronique, à moins que le détaillant qui achète ou vend un module sur Internet, par téléphone ou par un autre moyen électronique installe également le module. En l'absence d'une carte d'enregistrement de la garantie, la période couverte par la garantie commence au moment où la Société expédie le produit. Si vous ignorez la date d'entrée en vigueur de la garantie, veuillez communiquer avec la Société au 877 874-7378 ou par l'intermédiaire du site Web www.upgproductregistration.com.

POUR L'ENREGISTREMENT DU PRODUIT : Pour votre avantage et votre protection, enregistrez votre produit auprès de la Société rapidement après l'installation. Cet enregistrement amorcera la période couverte par la garantie et nous permettra de communiquer avec vous si cela s'avère nécessaire. Vous pouvez enregistrer votre produit en ligne au www.upgproductregistration.com ou en retournant la carte d'enregistrement de la garantie qui se trouve au verso de cette pochette.

Numéro de modèle du produit _____ Date d'installation _____

Numéro de série du module _____ Détaillant qui fait l'installation _____

POUR LA GARANTIE DE RÉPARATION OU D'ENTRETIEN : Dès la découverte d'un problème, avisez votre détaillant ou installateur, ou un concessionnaire participant, de préférence par écrit. Assurez-vous d'inclure le numéro de modèle du produit, le numéro de série du module, la date de l'installation et une description du problème. Vous pouvez trouver le nom du détaillant ou de l'installateur dans cette page ou sur l'équipement, et vous pouvez localiser les détaillants participants en ligne sur le site Web www.yorkupg.com.

Si vous ne recevez pas de réponse du détaillant dans un délai raisonnable, avisez la Société à l'adresse : Johnson Controls Unitary Products, Consumer Relations, 5005 York Drive, Norman, OK 73069, États-Unis, ou par téléphone au numéro 877 874-7378. Tous les services de réparation et d'entretien sous garantie seront effectués pendant les heures normales d'ouverture, du lundi au vendredi, entre 9 h et 17 h. Les demandes d'entretien envoyées à la Société sans une communication préalable avec le détaillant seront renvoyées à un détaillant participant. Étant donné que ce processus requiert du temps, il serait dans l'intérêt supérieur du consommateur de communiquer directement avec un détaillant.

PÉRIODE COUVERTE PAR LA GARANTIE : La période couverte par la garantie en années, selon la pièce, est indiquée dans le tableau ci-dessous.

DESCRIPTION	PIÈCES
APPAREILS DE TRAITEMENT DE L'AIR	5 ou 10†

REMARQUES :

† Pour se qualifier pour la garantie prolongée de 10 ans sur les pièces, le module doit être enregistré en ligne sur le site www.upgproductregistration.com dans les 90 jours qui suivent la date de l'installation pour des modules de remplacement ou dans les 90 jours qui suivent la date de la vente pour la construction de nouvelles habitations. Dans certains États ou certaines provinces, l'enregistrement n'est pas nécessaire pour se qualifier pour la garantie de 10 ans.

ENTRETIEN : La Société recommande fortement qu'un entretien préventif périodique régulier soit effectué sur cet équipement. La personne qui connaît le mieux l'équipement de votre système de climatisation et de chauffage est un détaillant participant. Le détaillant participant peut s'assurer que votre programme d'entretien remplit les conditions de la « garantie de la Société »; il peut maximiser l'efficacité de l'équipement; et procéder à l'entretien de votre appareil selon les directives prescrites en ce qui concerne le rejet illégal de fluides frigorigènes dans l'atmosphère. Pour une protection supplémentaire de l'acheteur, des programmes de garantie de type « confort résidentiel » sont offerts par des détaillants participants. Ces programmes vous fournissent des années supplémentaires de garantie sur l'entretien, y compris sur les coûts de main-d'œuvre. Les programmes de garantie de type « confort résidentiel » doivent être achetés au plus tard un (1) an après la date de l'installation de l'équipement.

EXCLUSIONS : Cette garantie ne couvre pas ce qui suit :

1. Les frais d'expédition, de main-d'œuvre ou de matériel ni les dommages résultant du transport, de l'installation ou de l'entretien.
2. Les dommages ou les réparations nécessaires par suite d'une mauvaise manipulation, d'une mauvaise installation, d'une mauvaise application, d'une utilisation abusive, d'un entretien inadéquat, d'une modification non autorisée ou d'une utilisation inadéquate du système.
3. Les dommages ou la défaillance causés lors de la mise en marche du système et résultant d'une tension électrique inadéquate, de fusibles grillés, de disjoncteurs ouverts, d'une insuffisance ou d'une interruption du service électrique ou de l'alimentation en carburant.
4. Les fusibles, qu'ils soient internes ou externes au produit.
5. La main-d'œuvre ou les autres frais encourus pour diagnostiquer, réparer, retirer, installer, livrer, entretenir ou manutentionner des pièces défectueuses ou des pièces de rechange.
6. Les produits retirés de leur emplacement d'origine à des fins de réinstallation.
7. Les dommages causés par un accident, un abus, un incendie, une inondation, une modification ou un cas de force majeure.
8. Les dommages causés par l'utilisation du produit dans un environnement corrosif.
9. Les dommages résultant du défaut de procéder à un entretien normal, comme il est indiqué dans les instructions d'installation et d'entretien ou dans le guide d'utilisation.
10. Le nettoyage ou le remplacement des filtres, des buses ou des orifices.
11. Les dommages résultant d'un fonctionnement avec un apport insuffisant d'air ou d'eau; les dommages résultant du défaut de nettoyer correctement et régulièrement le côté air et/ou eau du condenseur et de l'évaporateur.
12. Les dommages résultant de : (I) la congélation de l'eau du condenseur ou du condensat; (II) un apport d'eau insuffisant ou interrompu; (III) l'utilisation d'une eau corrosive; (IV) l'encrassement ou une restriction du circuit de l'eau par des corps étrangers ou d'autres causes.
13. Les dommages causés par des pièces, des composants ou des accessoires non conformes qui ne conviennent pas à une utilisation dans le module ou avec le module. Pour obtenir la liste des pièces qui sont reconnues comme étant compatibles, veuillez consulter la liste de pièces de rechange de l'équipement; communiquez un détaillant participant ou composez le 1 877 874-7378.
14. Les coûts de l'électricité ou du carburant, ou les augmentations de coût de l'électricité et du carburant, pour quelque raison que ce soit, y compris l'utilisation supplémentaire ou inhabituelle d'un chauffage électrique d'appoint.

La présente garantie prévaut sur toute autre garantie expresse. Toutes les garanties implicites, y compris la garantie implicite de qualité marchande et de conformité à un usage particulier, sont limitées à la durée réelle de la période couverte par la garantie applicable à la pièce. Certains États ou certaines provinces ne permettent pas l'exclusion de garanties implicites; ainsi, l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous. De plus, certains États ou certaines provinces ne permettent pas de limitations quant à la durée des garanties implicites, de sorte que les limitations indiquées ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. En aucun cas, que ce soit en raison de violation de garantie ou de contrat, d'un acte dommageable (y compris la négligence), d'une responsabilité stricte, ou autrement, la Société ne sera tenue responsable de dommages spéciaux, accessoires ou consécutifs ni de dépenses, y compris, mais sans s'y limiter, de la perte de jouissance de l'équipement ou du matériel connexe, de la perte de revenus ou de profits, du coût d'un appareil de remplacement, ou du coût du carburant ou de l'électricité.

Les limitations ci-dessus doivent être à l'avantage des fournisseurs et des sous-traitants de la Société. Les limitations des dommages indirects indiquées ci-dessus ne s'appliquent pas aux blessures causées à des personnes dans le cas de biens de consommation. La Société n'assume, ni n'autorise aucune personne à assumer pour la Société, aucune autre responsabilité pour la vente de ce produit. Certains États ou certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous confère des droits précis. Il est possible que vous disposiez également d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.